

Compte rendu de la journée de printemps/AG du CAC vendredi 12 mai 2023 dans les locaux de la Césure 75005 Paris

29 Présent.es à la Césure au 13 rue de Santeuil 75005 Paris : François BERNARD (CA du CAC ; e-graine) ; Fleur BERTRAND-MONTEBAULT (Maison commune de la décroissance) ; Fanette BONNET (réseau Actes If) ; Boris COLIN (Fédélima) ; Eric DENOYELLE (Collectif pour une éthique en travail social) ; Gaëlle FERVAL (UFISC - CA du CAC) ; Cyril FIORINI (Sciences Citoyennes – CA du CAC) ; Janine GUESPIN ; Dominique JAULMES ; Adèle MULLER ; Thierry PATINET (ATTAC Oise) ; Olivier PICOT (CA du CAC) ; Nicole PICQUART (CA & bureau du CAC secrétaire ; MNLE 93) ; Emilie PREVOST (Ingénieurs sans frontières) ; Edgar PRIOUR-MARTIN (CA & bureau du CAC – trésorier) ; Gilles ROUBY (CA & bureau du CAC – président) ; Réjane SOURISSEAU + (**non adhérent.es**) Isabelle BOYER (salariée CAC) ; François DEROO (Les petits débrouillards) ; Leah DOUGLAS (Ufisc) ; Romain DUCROCQ ; Fanny DUWEZ (Actes If) ; Amel HOUARAT (Actes If) ; Jean-Baptiste JOBARD (salarié CAC) ; Marianne LANGLET (salariée CAC) ; Matthieu LATAPY (Sciences citoyennes) ; Emma SAMMIEZ (Actes If)

- en visio : Antonio DELFINI et Marie-Catherine HENRY

- Pour la partie formelle des votes, 17 membres étaient présents avec 4 pouvoirs, soit 21 voix -

Décisions / validations

- Vote du **rapport d'activités** 2022 (présenté sous forme de jeu-quiz autour de nos newsletters 2022)
- Présentation du **nouveau site Internet** pour mieux « porter la voix du CAC » avant mise en ligne

Chantier n°1 « pérenniser intelligemment le CAC »

- Mettre en place d'un  **groupe de travail pour réfléchir sur la stratégie financière du CAC** sur plusieurs années dans lequel les salarié.es seront impliqués.
- Vote du **rapport financier** : Compte de résultat et bilan 2022 (déficit de 16 576 €)
- Vote du **budget Prévisionnel** 2023-2024 (de l'ordre de 207 000 € pour 2023)

Chantier n°2 « rendre le Collectif plus collectif »

- Chantier qui implique de **repenser collectivement nos fonctionnements et organisations** pour une gouvernance plus partagée, basée sur 3 clefs : information, animation et délibération/décisions. Avec 2 aides extérieurs pour nous aider : le DLA¹ + le MES avec la communauté apprenante sur la gouvernance collective.
- Mettre en place d'un  **groupe de travail pour réviser la charte fondatrice du CAC** pour un chantier d'un an (afin de retravailler le vocabulaire, voir les manques ou redondance, préciser, tester)
- Réflexion sur les points de convergences des **3 recherches-actions** :
 1. Libertés associatives et initiative citoyenne "LAIC" [ANR]
 2. Co-construction de l'action publique "ESSCAPE" (ESS, co-construction, action publique émergente) [ANR]
 3. « Dé-marchandisation des associations » dans le cadre de l'OCMA
- **Renouvellement du CA** : sortent le SEP-UNSA et la FRMJC IDF et entrent : Eric Denoyelle et Actes If (hypothèse en AG confirmée après) [Ingénieurs sans frontières + la Maison commune de la décroissance délibèrent en interne avant d'éventuellement candidater]

MATINEE : introduction + rapport d'activités et rapport financier – chantier N°1

- François Deroo de l'association des petits débrouillards nous présente la Césure, lieu où se déroule la journée

¹ DLA : dispositif local d'accompagnement pour consolider les asso employeuses par expertise, outillage, formation, conseils - si accepté sans coût pour l'association. Le CAC a débuté un DLA avec Paris Initiative Emploi (PIE – une des 2 structures qui porte les DLA à Paris) autour de la gouvernance collective, la demande a été acceptée.

Les petits débrouillards ont une tradition nomade mais parfois ils se posent et là se sont intéressés à ce "tiers lieux" hybride qui se trouve sur un espace "intercalaire" (entre la fin d'un bâtiment et un nouveau projet), les 20.000 m² de l'ancienne université de Censier (université presque totalement partie car les bâtiments ne sont plus adaptés et chargés d'amiante).

Le lieu est géré par la coopérative "Plateau urbain" qui fait l'interface - associé à Yes wee camp 150 structures -essentiellement de l'ESS- y sont présentes ainsi que quelques artistes et autres.

4 typologies : environnement et écologies (Alternatiba...) + l'altérité (le genre...) + artistique et culturel (théâtre, chanteurs, plasticiennes ...) + au dernier étage des médias (écrite, pure players, vidéastes...)

30 structures qui forme un "tiers lieu média" nommé le Moment (créé y a quelques mois).

Accès à un amphi de 400 places, des salles de réunion, des espaces conviviaux, de grandes salles vides pour les expos, un réfectoire de 500m²... grand "luxe" que cet espace avec une vie collective riche et pas simple à animer.

- **Un quizz pour explorer le rapport d'activité 2022**

Via les activités/actu/info du CAC sur l'année à lire sur l'exposition des "heures de la sirène" (ce temps fait office de présentation du rapport d'activité 2022 qui est accessible sur notre site et notre gare centrale : <https://garecentrale.associations-citoyennes.net/?PageAG>).

Les personnes regardent seules les heures de la sirène affichées dans la salle puis en groupe de 3 ou 4 (de préférence qui ne se connaissent pas) répondent aux questions du quizz - on débrieife joyeusement ensemble en expliquant les réponses.

Les gagnants repartent avec les actes de l'UE 2022 et un livre des 10 ans du CAC !!



Vote du rapport moral

- **Rappel des 2 chantiers centraux de 2023**

1. *Chantier "Pérenniser intelligemment le CAC" : équilibrage budgétaire en déjouant les pièges de la mise en concurrence- réflexion sur l'équilibre des budgets et comment pérenniser les travaux du CAC dans les espaces inter-associatifs, besoin d'une plus grande co-organisation et concertation avec des réseaux proches pour éviter de se marcher sur les pieds et de se faire de la concurrence inutile (accord de réciprocité à construire avec les réseaux proches), être plus intelligent dans la recherche de financement, "chasser en meute" ;*
2. *Chantier "Le CAC en 2023, rendre le Collectif plus collectif"- réflexion sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC - avec l'appui d'un DLA (porté par PIE) et la formation gouvernance collective du MES – Mise en place du COR (conseil d'orientation) et la pace des nouveaux "compagnons de route".*

- **Rapport financier et présentation chantier n°1 « pérenniser intelligemment le CAC »**

Présentation par Edgar Priour, trésorier du CAC du rapport financier (le rapport + bilan + CR en liste sont accessibles sur notre site et notre gare centrale : <https://garecentrale.associations-citoyennes.net/?PageAG>).

Le Compte de résultat 2022 présente un déficit de 16 576 € avec la reprise de 20.000€ (donc -36 k€ de résultat réel sur l'exercice) mais le bilan reste bon grâce aux réserves associatives constituées depuis plusieurs années.

Jean-Baptiste complète sur les perspectives 2023 et les nouveaux financements, notamment le soutien ponctuel de l'Ifma (pour le rapport OCMA) + le soutien de la FPH sur le nouveau projet « DMS » (droits et mouvements sociaux) co-porté avec Sciences Citoyennes, Marie-Laure Ghislain, la FPH et le CAC + les 2 recherches actions de l'ANR (LAIC et ESCAPE).

François B précise la véritable **richesse des associations qui est le bénévolat**, avec une "valorisation" (qui serait à retravailler) qui serait vraiment un chantier à développer en 2023 et dans les années à venir. Idée de rendre les actions des permanents "complémentaires" à celles des bénévoles.

Discussion autour du/des rôles de bénévoles et des salariées dans les associations, au CAC et ailleurs. Que faut-il viser ? La pérennisation de l'association ou bien celles des postes salariés quand il y en a ? Le réfléchir, c'est un vrai choix politique !

Selon les associations et leur histoire les questions se posent différemment, parfois « comment faire en sorte que le bénévolat participe aussi à la recherche de financements pour pérenniser les postes, un administrateur doit aussi s'assurer de ses missions d'employeur » (mais en général il vient pour une cause plus que pour de l'administratif et des missions employeur) ; parfois quand des projets prennent un temps fou de bénévolat on se met à la recherche d'un salarié (et du financement nécessaire) ce qui est une vraie motivation pour les bénévoles afin de poursuivre (sans y laisser toute leur énergie), mais ces aides sont difficiles à trouver (aide aux postes très cadrées, AAP dont les sujets ne sont pas toujours en accord avec nos positions, prestations....) d'où l'importance de continuer de revendiquer les subventions (de fonctionnement).

A la présentation des comptes on constate **une alerte sur le sujet des finances**, et donc est-ce un appel à l'aide ? Attention à ce que les salariés ne soient pas seuls sur ce sujet !!

Sur l'hypothèse des 210.000€ de budget en 2023, où en sommes-nous ? Sur quel ordre de grandeur sommes-nous ? Il manque 10.000€ ou 30.000€ ou 50.000€ ?? L'augmentation est-elle conjoncturelle ou structurelle ?

- Pour 2023 sommes plus sur un manque de l'ordre de 10.000€ mais la question reste entière pour après (2024 et ensuite).

Edgar : la nécessité d'augmenter le budget du CAC est structurelle, y a un salarié temps plein en plus, il nous faut plus de moyens pour faire fonctionner la structure.

Fleur note qu'il y a là **deux réflexions à mener en parallèle** : on peut à la fois tendre vers l'idéal, une réflexion de ce que l'on veut (du type "revenue de base" ou « socle de sérénité » pour fonctionner) avec en même temps une réflexion plus terre à terre sur comment faire pour 2023, quel appel à projet de l'ANR, de l'État... peut nous y aider ?

Olivier rappelle la nécessité d'articuler pensée politique et pensée associative, car le parti pris associatif ne peut pas être celui de F. Hayek (un des penseurs les plus importants du libéralisme au XX^e siècle) – à ce propos il tente de monter une formation pour les parties de gauche expliquant ce qu'est une association (qui a été testée à Clermont-Ferrand dans une version réussie).

Cyril : **ici nous sommes en AG et donc on doit décider des orientations** !! Quelle stratégie et orientation pour s'attaquer au sujet et problème ?

François : la question n'est **pas uniquement chercher 40.000€ en plus pour 2023**, mais prévoir sur les prochaines années avec plus ou moins de salariés d'avoir les moyens de nos projets.

Notre modèle s'est transformé au fil du temps, nos modes de travail changent ; les fondateurs ont amené des partenaires sur les sujets du CAC, actuellement nous menons nos activités en dehors de l'association proprement dite, dans des collectifs inter-associatifs.



Proposition de mettre en place une **commission/groupe de travail qui va mener la réflexion** - plusieurs étages à la fusée

Nécessaire que des salariés soient impliqués dans ce groupe de travail, ils ont à la fois la méthode, l'histoire, la pratique... ça doit se faire avec elles/eux.

Il faut commencer par comprendre le fonctionnement actuel et passé du CAC sur ce sujet, qui de l'équipe et des membres du CA, voir des bénévoles est impliqué ? Porter aussi la réflexion sur les activités (à mener, déjà réalisées...). Et aussi de voir concrètement le budget prévisionnel (qu'on a fait au plus juste à l'équilibre) accessible sur notre site et notre gare centrale : <https://garecentrale.associations-citoyennes.net/?PageAG>

Pour cette réflexion il faut partir du concret, de nos besoins qui impliquent d'avoir 3 salariés, si Marianne n'était pas venue on n'aurait pas développé l'ocma... limite on aurait même besoin d'un 4^{ème} poste ! D'ailleurs on aurait aimé garder le 4ème poste (celui aidé à temps partiel d'Olivier de sept 2021 à sept 2022 en "parcours emploi compétences") - difficile d'impliquer certains membres du CA qui font partie de fédé et autre grosses structures et n'ont pas toujours le temps, d'où la possibilité de proposer aux membres du conseil d'orientation de faire partie de ce groupe de travail.

La question d'une vision ou projection à 5 ans semble totalement illusoire !! Sur 3 ans déjà bien



On acte la mise en place d'un **groupe de travail pour réfléchir sur la stratégie financière** du CAC sur plusieurs années



Vote du rapport financier et budget prévisionnel

Echanges sur le nouveau commun de la formation "Savoir devenir" créé par e-graine entre autre, pour arrêter le travail destructeur de concurrence entre association ; ce projet vise la création d'une scic pour impliquer les collectivités aussi.

12h40 lecture du rapport moral

Gilles Rouby, président du CAC fait la lecture du rapport moral, accessible sur notre site et notre gare centrale : <https://garecentrale.associations-citoyennes.net/?PageAG>

14h15 Le CAC, solide sur ses « fondamentaux » ? – chantier N°2 « plus collectif »

Atelier collectif du "pas en avant" : méthode de relecture de la charte de principes du CAC, pour aller vers une actualisation de ce texte de 2021.

A la relecture on note des termes flous, ambiguës parfois, quelques valeurs qui manquent, l'absence des droits et devoirs des adhérents (et faut-il différencier adhésion morale ou individuelle ?) ou d'explicitation de l'importance pour nous d'une mise en réseau, préciser la défense et promotion des libertés fondamentales et des droits culturels, proposition d'introduire l'idée de transformation et/ou de bifurcation ...

Des questions émergent sur la notion de « Charte » ou bien de « manifeste » ; questionner l'objectif d'une charte, notamment par rapport à un manifeste.

On précise l'importance de se mettre d'accord ce sur quoi on n'est pas d'accord. Et aussi la possibilité de questionner, consulter les membres et adhérent.es pour avoir leur avis, savoir si cela leur donne envie d'adhérer, voire d'animer un atelier d'écriture collective.

Réfléchir à la méthode itérative, à garder en trace les débats et désaccords surtout pour éviter de re-questionner les choix des termes & tournures quand de nouvelles personnes la liront ou la visiteront dans quelques années (parfois les mots sont liés à une histoire ou intention qu'il est important de visibiliser).

- Proposition de création d'un Chantier d'un an sur le sujet qui doit aussi servir à consolider les liens entre les membres du CAC.

Un groupe de travail propose un premier jet à partager avec une deadline fixée et respectée (sinon arrive à péremption !) ; un groupe tiré au sort ? Comme une sorte de convention citoyenne ?



Mettre en place un **groupe de travail sur une année pour travailler à l'actualisation de la Charte de principes du CAC** – 5 personnes se proposent : Fleur, Gaëlle, François, Marianne, Actes-if.

Présentation des 3 recherches-actions de 2023 – chantier N°2 « plus collectif »

Lancement de trois « recherches-actions » (ou "recherches participatives") structurantes pour le CAC sur trois thématiques :

1. Libertés associatives (LAIC) Avec l'intervention visio d'Antonio Delfini (depuis Lille)
2. Co-construction de l'action publique (ESCAPE) Avec l'intervention visio de Marie-Catherine Henry (depuis Rouen)
3. « Dé-marchandisation » (OCMA) Avec l'intervention de Marianne Langlet présente à la Césure

1. Libertés associatives et initiative citoyenne (LAIC). Observer, expérimenter et démocratiser les relations associations/institutions - Antonio Delfini

Programme de recherche dans le prolongement de l'observatoire des libertés associatives (OLA) dans lequel le CAC a été très présent à travers son implication dans *LA Coalition Libertés associatives* sur 2 ans.

But analyser les relations entre associations et collectivités publiques pour interroger les entraves et les conditions de possibilité d'une véritable autonomie associative (et donc de jouer à plein rôle).

Porté à la fois par le CERAP (labo de recherche) notamment Julien Talpin et -côté associatif- par la coordination Pas Sans Nous (PSN).

Début formel à la rentrée 2023 mais déjà commencé car finalement il s'agit de poursuivre des travaux lancés par l'OLA en parallèle de Recherches en haut-de-France (commencées aussi) sur des sujets proches.

1/ enquête quantitative nationale sur modalités de leurs financements, l'existence de sanctions...avec l'idée de donner une assise représentative à ce processus car l'OLA dans son 1er rapport avait seulement 100 cas

2/ dispositif d'action publique : Poursuivre travail sur évolution du financement des assos par les collectivités publiques : quelles rationalités et logiques guident le financement ? Puis étudier la mise en œuvre du CER

3/ les incidences de la restriction des libertés associatives sur le travail des salariés

Comment les relations avec les financeurs orientent les activités et quelles conséquences sur le travail associatif et notamment sur les formes d'autocensure

4/ nouvelles formes d'expérimentations démocratiques dans le travail associatif avec les collectivités publiques. Axes recherches et observations actions, dans la suite du manuel "faire face aux attaques".

C'est pour compléter ça, donc répondre en interne mais aussi juridiquement et construire des actions préventives. Faire aussi le point sur les préconisations présentées dans le premier rapport OLA

5/ dimension internationale, comparaison des situations en France mais aussi avec le Collectif 21 en Belgique et l'observatoire des profilages à Montréal (grosse structure qui fournit un travail conséquent sur le sujet).

Question : est-ce que la présentation du projet est disponible. Pas encore

2. Co-construction de l'action publique "ESCAPE" (Économie sociale et solidaire, co-construction, action publique émergente) - Marie-Catherine Henry

Porté par un consortium formé de chercheurs, d'associations et de réseaux d'élu.es.

Avec le MES, le CAC, la Ligue de l'enseignement, le RNMA, l'UFISC, le RTES

Débute prochainement (réunion de lancement semaine prochaine mai 2023)

Le futur de l'ESS est lié à l'écho rencontré chez les décideurs et à son poids dans les politiques publiques. Ces politiques publiques sont-elles co-élaborées ? La co-construction est occultée par la régulation concurrentielle...

Vise à saisir mieux aussi les obstacles à la co-construction, notamment voir comment la co-construction ne se déroule pas dans un « superbe consensus », mais plus souvent dans des coopérations conflictuelles.

Le but n'est pas de réaliser un catalogue des bonnes pratiques et des bons élèves de co-construction.

1/ analyse d'expérimentations repérées dans des territoires - Enquête de terrain avec analyse croisée élus-chercheurs-acteurs associatifs

2/ élaborer des outils pour étayer des démarches de co-construction

3/ suggestion pour l'évolution du cadre institutionnel

ESCAPE prend appui sur les acquis (et dans la continuité) de 4 autres recherches qui ont produits des séminaires, rencontres, débats :

- co-construction avec L. Fraise

- le monde associatif avec la rencontre acteurs/chercheurs du 21 nov 2020 puis le livre de 2021, *Quel monde asso demain ?*

- à partir des initiatives solidaires (notamment à l'occasion des 20 ans du MES pour documenter ces émergences de l'économie solidaire)

- bilan de 20 ans de politiques locales de l'ESS (via revue de littérature) et avec scénarios prospectives politiques locales de l'ESS, quelles contributions au changement de société

Question : *inclus suivi PCAET comme dispositif de co-construction locale ?*

>> *À priori non*

3. « Dé-marchandisation » dans le cadre de l'OCMA (Observatoire citoyen de la marchandisation des associations) - *Marianne Langlet*

Le CAC, via Marianne, a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de l'IFMA « *RECHERCHE PARTICIPATIVE Modèles socio-économiques et création de valeur - Renforcer la stratégie des associations et le dialogue avec leurs partenaires* », et notre projet « **Quelles consolidations de l'étayage théorique et scientifique pour une économie associative non-lucrative ?** » été retenu ce qui va permettre de financer le 2ème rapport de l'OCMA.

But :

- poursuivre l'étude de ce qui affaiblit le financement de l'action associative citoyenne

- voir ce que peut-être la "démarchandisation" de l'action associative

Recherche collaborative avec Julien Talpin et J-Louis

+ On a un conseil scientifique avec 14 chercheurs + les 19 associations impliquées dans l'OCMA.

L'angle de recherche : comment consolider, théoriquement et pratiquement, une éco asso non lucrative

visé de s'appuyer sur des cas pratiques comme la sécurité sociale de l'alimentation (SSA).

- modèle belge de financement de l'EP

- fonds d'initiatives citoyennes (lancé suite rapport Bacqué-Mecmache- FIC fonds d'initiative citoyenne

2ème partie : entretien à partir d'un questionnaire avec 5 questions sur les spécificités économiques des associations. Entretien partagés entre acteurs et chercheurs

Écriture de manière collective mais pas seulement un chercheur mais aussi un.e acteur /actrice associative.

Concrètement : des journées d'étude + un rapport + des entretiens

On a jusqu'à mars 2025 (max) pour rendre le rapport = vise fin 2024

POINTS DE CONVERGENCE DES 3 Recherches-Actions

- articulation associations-collectivités publiques (pouvoir public)
- recherche n°2 dit ESCAPE : pour éviter préventivement les atteintes aux libertés associatives, il faut co-construire avec les pouvoirs publics mais co-construire dans un contexte favorable
- sur la n°3 sur la démarchandisation : interroge les relations entre associations et collectivités publiques



Point de vigilance : ne pas disperser notre énergie sur 3 lieux/travaux différents et bien faire les liens :

- à noter le dernier tps de travail ce sont les modes de diffusion de ces recherches : séminaire, publication, webinaire > important de mettre nos acquis sur ces 3 recherches en synergie pour ces productions
- mise en place d'expérimentations - Exemple à Lille des élus veulent mettre en place enveloppe budgétaire gérée autrement

Gilles reprend les phrases clefs de chaque recherche :

- "Nouvelles formes d'expérimentation démocratique"
- "initiatives solidaires et rôle des collectivités publiques dans leur émergence et développement"
- "consolider une économie solidaire associative"

Quand on bosse au sein du Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC), ce sont exactement ces questions qui se posent.

COMMENT L'ADHÉRENT LAMBDA PEUT IMAGINER UNE PLACE DANS CETTE DÉMARCHE DE TRAVAIL ?

- L'idée est d'aller gagner des choses concrètes sur les 2 années et notamment via les expérimentations avec des collectivités publiques et notamment des collectivités territoriales.
 - consortium à priori fermé mais c'est possible de faire remonter des terrains d'analyses supplémentaires.
 - venez aux journées qu'on va organiser ! Venez aux journées prévues dans le cadre de l'OCMA, on aura besoin de tous les regards et toutes les participations.
 - Eric Dacheux monte une chaire de l'ESS à Clermont-Ferrand, voire les liens possibles
 - JB réfléchir au travail associatif (mêlant salarié.es et bénévoles) et non pas aux salariés associatif - dans le 1er cas on réfléchit aussi aux liens entre salarié.es et bénévoles
- > Antonio : *en effet on a interrogé le travail des salariés dans les centres sociaux c'est parce que la pression des financements est très forte dans le cadre de postes salariés - pour le travail bénévole la question du financement est moins centrale donc pas traitée là mais elle est intéressante.*
- CYRIL : **quels sont les moyens financiers ?** Pour que l'association ait la possibilité de s'impliquer dans toutes les étapes de la recherche il faut des moyens à la hauteur. Corrélation directe entre capacité du CAC à s'investir et donc faire en sorte que ce soit **vraiment une recherche participative**



Point de vigilance

- Antonio : dans la première phase de l'OLA, défraiement du travail dans L.A.Coalition ; OLA co-porté par des chercheurs/chercheuses et une coalition d'associations
- MC Henry : le financement global de l'ANR sera réparti entre chaque membre du consortium.

Cet AAP de l'ANR a un financement totalement inéquitable car pour la recherche participative les associations sont considérées comme des entreprises et ne peuvent être financées qu'à hauteur de 45% alors que les structures de la recherche sont, elles, financées à 100% = incohérence !

Poser la question de la **nouvelle gouvernance** à mettre en place (avec des phases laborieuses plutôt portées en interne par les salariés afin d'impliquer les assos partenaires dans la réflexion et production de cette recherche).



Point de vigilance : Question de la gouvernance des projets et de la place du CAC dans chacune.

Sur projet LAIC il y a déjà des protocoles déjà défini

- François B : RTES c'est à dire engagement des collectivités territoriales membres du RTES
- Eric : cherche nos moutons (ceux du CAC) dans les 2 premières R-A ? Entend bien l'élaboration des cercles universitaires et moins ce que les associations peuvent en dire. Gilles : ces 2 R-A sont dans la continuité de deux entités auxquelles le CAC était déjà très impliqué (voir moteur) : l'OLA et la R-A sur la co-construction et le livre collectif "Quel monde associatif demain ?"

En fait "certains" membres du CAC sont en lien avec ces chercheurs, mais comment les simples adhérents/ partenaires peuvent avoir leur place là ?

JB le **travail avec des universitaire permet d'objectiver les constats faits un** (et pas crédibles par les pouvoirs publics car nous sommes considérés "militants" comme pour les libertés associatives). Ensuite il faut interroger les adhérents pour savoir si ces travaux les ont éclairés ?? (Rapport de l'OLA, de l'OCMA ?)

- Fleur voit cette production comme un "commun" mis à disposition des membres

Un commun des connaissances qui pose la question de la diffusion de ces connaissances et de leur écriture.

Bien lire la rédaction de ces AAP (et les objectifs des différents acteurs qui peuvent différer) : ça doit nourrir les objectifs des acteurs de terrain. Etant donné qu'il y a une diversité des objectifs de recherche (ce ne sont pas les mêmes entre chercheurs et acteurs par exemple).

 **Point de vigilance** Ne pas être dominé par la recherche ! **Éviter les partenariats dissymétriques** (où les asso ne feraient que "fournir" des données ou observations sans participer pleinement aux objectifs et orientations)

- Antonio : C'est très juste d'être méfiant envers les universitaires sur la place qu'ils prennent. Sur OLA, le sujet a émergé du milieu associatif où de plus en plus d'acteurs étaient confrontés de plus en plus à la répression et cela a rencontré aussi des constats d'universitaires qui côtoyaient le terrain.

Le CAC a pris sa part via les relectures et via les diffusions

Globalement les grosses associations ont la capacité de se défendre elles-mêmes mais quid des petites de terrain locales ? et donc le 2ème tps de l'OLA c'est aussi chercher cet ancrage et cette utilité locale.

+ Définition des rapports sur certaines thématiques (musulmanes, locataires, migrants, écologie)

Comment on finance la capacité de synthèse du CAC ? Je fais le constat qu'on n'est pas isolé, on mène l'action au sein de coalitions mais aussi avec des chercheurs notamment des jeunes chercheurs.

C'est la stratégie "FAIRE FORCE" comment on a du poids dans la société ?

- Marie-Catherine : la matière vient des 2 côtés, on essaie de dépasser l'image de la science surplombante qui vient prendre la science.

Dialectique

- rendre moins confus des constats

- rendre plus clair et préhensible

16h30 Les chantiers 2023, suite et fin - chantier N°2 « plus collectif »

1/Le chantier communication : nouveau site, nouvel outil « porter la voix du CAC »

Présentation des principes (Gilles) et du fonctionnement du nouveau site (Isabelle) réalisé avec l'aide de Pâquerette sur le site provisoire <https://cac2.paquerette.eu/> (passé depuis en ligne). Il est quasi fini et sera en ligne d'ici 1 mois (le temps pour l'équipe de maîtriser les bases de cette version).

Intérêt : un site plus rapide sur une nouvelle version WordPress, qui permet de voir mieux tout ce que fait le CAC (menus et classements revus) et plus d'actualités - accès double aux 5 axes de travail

Un carrousel pour les rdv réguliers, une « Une » suivi des actualités

Nouveauté : donne accès aux 3 sites wiki + réseaux sociaux + chaîne YouTube

Un site sobre, neuf, design et en partie adapté et responsive.

2/ Le chantier « 2023, pour un collectif + collectif »

Un document est créé (et a été transmis tout récemment).

Les 3 clefs du travail collectif :

- Information – la question de son partager entre les parties prenantes (quoi, quand, qui) et des outils (comment)
- Animation - Créer et animer des espaces-temps de travail organisés pour permettre la réflexion et l'action collective
- Délibération-décision - Permettre de prendre part (jusqu'à l'accès aux décisions et leur application)

2 aides extérieurs pour nous y aider en 2023 : le DLA + le MES sur la formation action sur la gouvernance collective

> Idée étant de tester et stabiliser les modes de fonctionnement.

Se renforcer en interne c'est aussi mieux travailler avec l'extérieur

17h30 Clôture AG avec les votes et le renouvellement du CA

Sont (re)élus :

- François ANNYCKE
- François BERNARD
- Sciences Citoyennes / Aude Lapprand
- Adrien ROUX

Entre : Eric DENOYELLE

Sortent : FRMJC IDF, SEP-UNSA et Greg JURADO

Cooptation possible en cours d'année évoquée pour Emilie PREVOST au nom d'ISF (sous réserve de délibération interne) + Fleur BERTRAND-MONTEMBAULT pour la Maison Commune de la Décroissance (sous réserve de délibération interne) + Actes If (qui a confirmé depuis et donc est entré au CA) avec Fanny DUWEZ et Amel HOUARAT comme représentantes.

18h15 Fin apéro